OUVERTURE

MAGAZINE MUNICIPAL

Edition printemps 2019

VILLENEUVE SUR YONNE

Une cité de charme et de caractère

www.villeneuve-yonne.fr

Sommaire

Une ville qui bouge

3 Le mot du Maire
4 Identité visuelle
6 Les rendez-vous
7 Vie municipale
8 Sécurité
9 Démocratie
12 Instants choisis
18 Travaux
26 Éducation

27 Projecteur sur...
28 Culture
30 Nos commerces
32 Associations
34 Sujets d'actualité
36 CAGS
38 Conseils municipaux
39 Tribunes libres

Arrivée d'une nouvelle Directrice Générale des Services.

Stéphanie Gaudier est la nouvelle Directrice Générale des Services de la mairie de Villeneuve-sur-Yonne. Elle occupe également les fonctions de Directrice des Finances et des Ressources humaines. Elle a pris ses fonctions en février dernier. Elle était auparavant Directrice des Affaires Générales et Financières à la commune de Migennes où elle y a passée 17 années.

OUVERTURE - Magazine Municipal -

Directeur de la publication : Cyril BOULLEAUX
Responsable de la communication : Sandrine BIGOT
Rédacteur en chef : Vanessa BESSON
Conception, réalisation : service communication
Crédits photos : mairie de Villeneuve-sur-Yonne

Imprimeur : Imprimerie Chevillon
Tirage : 3500 exemplaires - Dépôt légal à parution

Ne pas jeter sur la voie publique

Pour faire paraître un article dans une prochaine édition du magazine, contactez le service communication de la mairie :

03 86 87 62 24 - communication@villeneuve-yonne.fr

Le mot du Maire

Chères Villeneuviennes, Chers Villeneuviens,

Plusieurs travaux d'aménagement et de réfection de la voirie communale ont été engagés par la municipalité comme la réfection complète des rues du Puits d'Amour, du Collège et de la Commanderie, ainsi que de plusieurs rues et chemins dans les hameaux qui avaient été touchés par les inondations.

Nous avons débuté, à l'image de ce qui été entrepris au hameau de Beaujard, la réfection des fossés, qui doit se poursuivre dans l'ensemble de nos hameaux.

Nous venons également de lancer la réfection de la rue du Commerce qui sera suivie par l'aménagement de la place du Marché, désormais dénommée place Simone Veil, **afin de rendre notre centre-ville plus attractif** et offrir à nos commerces de proximité, auxquels nous sommes attachés, un cadre plus valorisant.

Un autre chantier conséquent va débuter, celui de la réfection de 5 rues dans le quartier des Sables Rouges **- et ce sera une autre promesse tenue -** avec la création d'une Maison de services au public (MSAP) qui permettra de regrouper et d'offrir un certain nombre de services à la population. Le square qui jouxte l'école Jules Verne sera rénové dans un souci d'améliorer le cadre de vie des habitants du quartier.

Les travaux entrepris dans la cour de la mairie, côté Porte de Sens et au niveau du square Jean Puissant, côté Porte de Joigny s'inscrivent dans notre volonté d'aménager les entrées de ville au niveau du faubourg Saint-Nicolas et de l'avenue du Général de Gaulle. Ces aménagements visent à renforcer notre attractivité touristique.

Le budget 2019 concrétisera nos efforts pour continuer à améliorer la voirie tant en ville que dans les hameaux.

Les dossiers, que nous défendons auprès de la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais (CAGS), portent leurs fruits. Ainsi, outre les travaux relatifs à l'amélioration de l'éclairage public, nous avons pu obtenir près de 813 000 € de travaux sur les 3 dernières années pour renouveler les réseaux et améliorer la distribution de l'eau, comme le démontre le chantier en cours sur le hameau de Beaudemont.

L'aménagement de l'Espace Pincemin et l'installation du nouveau conservatoire de musique, qui fait suite à la réalisation du Bureau d'Information Touristique, couplé à l'extension des espaces muséaux, sont **le gage de notre volonté forte d'accroître le rayonnement touristique et culturel de Villeneuve-sur-Yonne.**

Plusieurs projets vont venir renforcer notre développement touristique avec la programmation, portée par la CAGS, dans les prochains mois de la réfection du chemin de halage entre Armeau et Villeneuve-sur-Yonne. Un appel à projet sera lancé par la municipalité en partenariat avec les Voies navigables de France (VNF) et la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais, **pour développer le tourisme fluvial**, moderniser notre escale de plaisance et engager la réfection des berges avec l'arrivée de nouvelles activités nautiques et de loisirs.

Améliorer la sécurité, c'est aussi l'une des préoccupations majeures de la municipalité. Notre volonté est, non seulement de juguler le « sentiment d'insécurité » qui parfois peut exister, mais surtout d'agir de façon plus efficace pour réduire la délinquance qui empoisonne la vie de nos administrés. Il ne peut y avoir aucune complaisance vis-à-vis de ceux qui commettent des dégradations comme cela a été le cas sur plusieurs véhicules et équipements publics dans notre ville entre Noël et le Nouvel An, ou encore plus récemment. Bien entendu, il faut continuer d'œuvrer comme nous le faisons en matière de prévention ; pour autant, quand cela est nécessaire, il faut savoir aussi faire preuve de dissuasion et, lorsque les auteurs sont connus, que la justice puisse donner suite.

C'est pourquoi la municipalité a décidé de recruter des policiers municipaux supplémentaires pour pouvoir déployer sur le terrain une police de proximité qui, à côté des forces de gendarmerie, assureront le maintien et la préservation de la tranquillité publique. **Un nouveau bureau de police municipale va ouvrir ses portes place de la République**. Dans les toutes prochaines semaines, nous procéderons à la mise en place du premier dispositif de caméras qui seront installées en centre-ville, dans le cadre du **lancement de la vidéo-protection.**

Parce qu'**attachés à la démocratie de proximité et au dialogue nécessaire avec les habitants**, nous poursuivrons nos rencontres avec la population pour dialoguer, échanger, expliquer mais aussi pour mieux prendre en compte vos attentes.

Dans le cadre de l'initiative du Grand débat national j'ai émis, en tant que Maire, une proposition : avant toute décision de fermeture d'un service public dans une commune ou au niveau départemental, un Comité local des usagers (CLU) composé, d'élus, de représentants d'associations d'usagers, d'associations de consommateurs, de représentants de l'administration... sera saisi et émettra un avis, après avoir entendu le Maire de la commune concernée qui pourra ainsi défendre et argumenter en faveur du maintien dudit service public.
Je suggère que ce comité soit également saisi avant tout projet ayant un impact environnemental sur un territoire.

J'ai saisi nos parlementaires en vue de l'élaboration d'une proposition de loi qui me semble répondre aux attentes légitimes des habitants et des élus locaux face au désengagement de l'État et à la raréfaction des services publics (guichets dans les gares, trésoreries, services de soins dans les hôpitaux ou encore fermetures de classes dans les écoles…), qui affectent nos territoires.

Croyez bien que nous sommes mobilisés sur tous les fronts.

Avec vous, nous nous attacherons tout au long de l'année à impulser de nouveaux projets dans le cadre d'une gestion budgétaire saine, avec tout l'enthousiasme qui permet d'aller de l'avant.

Je souhaite, à chacun et chacune d'entre vous, d'être pleinement heureux car comme le disait Albert Camus « il n'y a pas de honte à préférer le bonheur ». C'est le vœu que j'émets pour notre ville et ses habitants.

Que 2019 soit une année **constructive** !

Avec mes sentiments dévoués,
Votre Maire,

Cyril BOULLEAUX
Maire de Villeneuve-sur-Yonne
Vice-Président de la Communauté
d'agglomération du Grand Sénonais

Identité visuelle

Changement de logo

Villeneuve-sur-Yonne, une Cité de charme et de caractère
Une ville médiévale disposant d'un patrimoine de qualité dont deux portes datant du XIIIème siècle.

En référence à son riche passé historique, la municipalité a fait le choix de retenir la Porte de Sens comme symbole de la ville. L'objectif est de renforcer l'attractivité touristique et culturelle en s'appuyant sur le patrimoine matériel et immatériel de la ville.

La Porte de Sens comme symbole clé de ce nouveau logo, représente l'OUVERTURE. L'ouverture sur les territoires à travers son centre-ville, la diversité de ses quartiers et ses hameaux, mais aussi ses paysages, des coopérations (Communauté d'agglomération, département, région, jumelages), son rayonnement culturel et la diversité sociale et intergénérationnelle.

L'OUVERTURE est également le nom du magazine municipal qui reflète la vie de la commune avec son tissu administratif, économique, commercial, associatif, médico-social, culturel, sportif et social.

L'inscription du nom vise à renforcer la notoriété de notre commune et l'appropriation par ses habitants.
Sur Yonne, une référence à l'identification départementale, le département de l'Yonne, la rivière, une vallée verdoyante avec un patrimoine riche, l'un des quatre départements de la Bourgogne.

Nous avons choisi le pont, pour remplacer la lettre « N » du mot « Yonne », en référence à ses ponts qui surplombent l'Yonne et le chemin de fer. Les ponts comme voies de communication.

Les vagues créent du mouvement :

- Tout d'abord, le bleu au centre représente l'Yonne, la rivière qui traverse notre ville et structure l'aménagement du Territoire, le bleu couleur de l'eau et de la sérénité.
- Une vague couleur terre, qui caractérise notre cité rurale et rappelle la présence de la Terre où l'Homme bâtit son habitat.
- Enfin, une autre verte met en évidence l'aspect de nos paysages, l'environnement, la présence de ces collines verdoyantes ; elle rappelle également nos hameaux et la présence d'un tissu agricole.

Politique de marketing territorial

Cibles visées : les touristes, les entreprises et attirer de nouveaux habitants

Pour renforcer l'attractivité de notre commune, la municipalité de Villeneuve-sur-Yonne a décidé d'engager une démarche de marketing territorial qui permet, en ciblant mieux nos atouts mais aussi nos faiblesses, à valoriser, faire évoluer et adapter notre territoire au secteur concurrentiel, en vue d'influencer favorablement l'image de notre ville, sa notoriété, sa réputation, stimuler son développement en travaillant sur les différents segments de marché (économie, commerce, tourisme, parc résidentiel, environnement…).

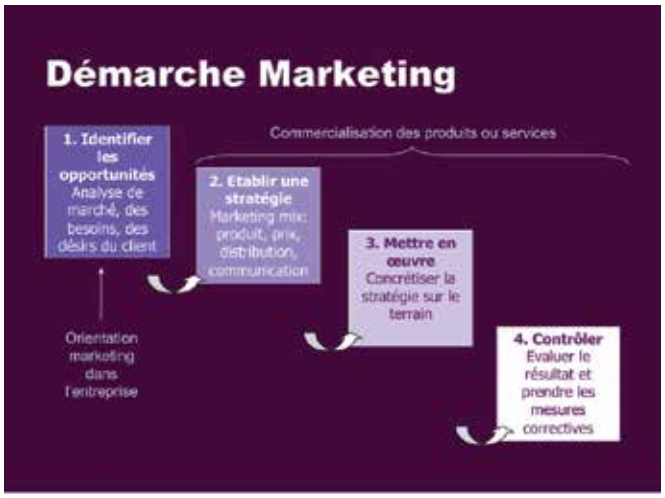

L'objectif est également de viser à l'amélioration sensible des conditions de vie de la population locale, de faciliter le développement dynamique de notre territoire, de contribuer à la transition écologique (éco-tourisme, mesures pour réduire l'impact énergétique…) ou encore d'attirer les touristes et d'améliorer leurs parcours de visite.

La municipalité travaille déjà sur l'idée que « tourisme et culture » peuvent être de formidables leviers de développement pour notre ville.

La commune lance sa marque : Villeneuve RAYONNE

Notre marque reprend le nom géographique de notre collectivité. Elle l'enrichit d'éléments visuels pour la transformer en marque/logo, avec l'ajout d'un élément textuel au nom de notre collectivité et de l'Yonne (notre rivière, notre département) et la transformer en marque de signature en s'appuyant sur la richesse de notre patrimoine, son cadre de vie, la présence de l'Yonne, nos atouts touristiques et notre rayonnement culturel.

Les rendez-vous de la municipalité

Animations à venir...

22 avril : **Pâques attaque !**

Du 8 juin au 14 septembre : **Les lumières de Villeneuve-sur-Yonne**, les samedis et jours fériés à 21h30

14 juin : **Fête de la science**
« La science prend l'air »

21 juin : **Fête de la musique**

14 juillet : **Régates & canotiers**

14 août : **Feu d'artifice**

15 août : **Les extraordinaires voyages de Villeneuve-sur-Yonne**

Din'Hameaux

14 et 15 décembre : **Marché de Noël**

Le Père Noël dans les écoles

Commémorations

Mardi 19 mars à 18h
Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Dimanche 28 avril – départ pour les stèles à 10h
Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation.

Mercredi 8 mai à 10h30
Commémoration de la victoire du 8 mai 1945
Messe puis défilé et dépôt de gerbe au Carré militaire.

Samedi 8 juin à 11h
Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine.

Mardi 18 juin à 18h
Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle.

Dimanche 14 juillet à 11h
Défilé de la fête nationale.

Mercredi 17 juillet à 18h
Journée nationale à la mémoire des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes » de France.

Mercredi 25 septembre à 18h
Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives.

Lundi 11 novembre à 10h30
Journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Fleurissement des tombes et manifestation.

Conseil municipal

Les prochaines séances :

le 8 mars à 19h

le 22 mars à 19h

dans la salle du conseil en mairie.

Décembre 2018

Bienvenue aux nouveaux-nés

Safwane AYADI
Nathan Jean-Michel Joseph HEISZLER DAULNE
Amélya COSTA DA SILVA
Jhade Julia Pascal HAUGUEL WINTERSTEIN

Pacs

Aline TRÉZIÈRES et Nicolas SIMON

Ils nous ont quittés

Marie-Louise CLÉMENT veuve DUTHU (89 ans)
Aoun MESTOUR (83 ans)
Colette BERNOT (97 ans)
Freddy Jean Charles HAMY (67 ans)
Jeannine Denise MARTIAL veuve BERGÈRE (92 ans)
Jean Eugène CHADEIGNE (98 ans)
Marie Thérèse BERTRAND (91 ans)
Orysia WASIW (73 ans)
Georgette Yvonne KNAUSS veuve SIMON (87 ans)
Emmanuel André Joseph OTÉRO (46 ans)
Arlette Mauricette MORISSON veuve SABARD (84 ans)

Janvier 2019

Bienvenue aux nouveaux-nés

Myla MOROSE
Aron Bernard Raymond AMRAR
Lüna Emmanuelle Sandrine GUIBOURG

Ils nous ont quittés

Secondo Jean-Baptiste PERETTO (88 ans)
Evelyne Marthe CHAUVIN épouse EVRARD (69 ans)
Renée Noëlle MÉDARD (63 ans)
Roger Marie BON (95 ans)
Patrick Raymond Charles BRANCHET (63ans)
Madeleine Fernande LOISEAU veuve DESPONS (96 ans)
Michel Louis BUSTEAU (82 ans)
Josianne Jacqueline BAILLY veuve PROTAT (92 ans)
Roger Louis COURBON (87 ans)
Yvette Albertine Marie STERVINOU veuve BAZIN (88 ans)
Suzanne Marcelle BROCHET veuve JACQUENET (93 ans)
Michelle Andrée WAKENHUT veuve BLANCHON (78 ans)
Gérard Louis Alfred Léonce PANIZZI (69 ans)
Josette Michelle MARTIAL veuve GRESLIN (83 ans)

Février 2019

Bienvenue aux nouveaux-nés

Lucy BORGNIET
Joaninha, Rosa, Angélique VERVEL DUMET
Léa, Nathalie MÉTAIS

Ils nous ont quittés

Guy Pierre BERTHIER (90 ans)

Sécurité

Changement de locaux de la Police Municipale

La municipalité de Villeneuve-sur-Yonne a procédé à l'achat en 2018 des locaux de l'ancienne banque BNP sur la place de la République pour un montant de 35 000 € afin d'y installer le poste de Police Municipale et qui a fait l'objet d'un subventionnement de 14 466 € de la part de l'Etat.

Ce bureau a ouvert en février dernier. Il s'agit de locaux sécurisés, accessibles, plus grands, plus proche des commerces et du centre-ville et disposant d'une salle et d'espaces pour le visionnage et le stockage des éléments liés à la vidéo-protection.

Inauguration des nouveaux locaux le samedi 16 mars 2019 à 11h30

Nouveau locaux place de la République

Renforcement de l'équipe de la Police Municipale

La commune de Villeneuve-sur-Yonne souhaite renforcer l'équipe de la Police Municipale en recrutant des policiers municipaux supplémentaires en 2019 afin d'être plus opérationnel permettant de disposer de 4 policiers au quotidien sur le terrain.

L'objectif est de pouvoir avoir 2 équipes dont l'une serait positionnée en soirée pour des patrouilles nocturnes en partenariat avec les forces de gendarmerie.

Mise en place de la vidéo-protection

Lancement de la première tranche pour la mise en place de la vidéo-protection à Villeneuve-sur-Yonne.

Dès les premiers mois de 2019, des caméras de vidéo-protection seront installées au niveau de la Place de la République, de la Place Briard et de la rue du Commerce.

Cette première tranche de travaux représente un investissement de près de 29 172 € avec un financement à hauteur de 9 724 €.

Ce dispositif pourrait s'étendre peut-être même dès cette année sur les rues adjacentes comme la rue Carnot et au niveau des deux portes de la ville.

Organisation du Grand débat national à Villeneuve-sur-Yonne

A l'initiative du Président de la République, le Gouvernement a engagé un Grand débat national permettant à toutes et tous de débattre de questions relatives à la vie des Français. Ce débat a été organisé partout en France de janvier à mars 2019.

La municipalité de Villeneuve-sur-Yonne a mis à disposition des Villeneuviens un cahier de doléances à l'accueil de la mairie afin de collecter les propositions émanant de citoyens.

Elle a également mis à disposition une salle pour l'organisation des débats autour des 4 thèmes suivants :

- **Fiscalité et finances**
- **Organisation de l'État et des services publics**
- **Transition écologique**
- **Démocratie et citoyenneté**

Lors de ces rendez-vous démocratiques, les Villeneuviens ont pu débattre, confronter leurs idées et échanger également avec les élus présents.

Monsieur le Maire souhaite que les inquiétudes légitimes des concitoyens et les doléances qui remontent trouvent un écho et que tout cela ne finisse pas dans un tiroir à l'Elysée...

La proposition du Maire

Avant toute décision de fermeture d'un service public dans une commune, le Maire de Villeneuve-sur-Yonne propose qu'au niveau départemental, le Comité local des usagers (CLU) composé d'élus, de représentants d'associations d'usagers, d'associations de consommateurs, de représentants de l'administration... soit saisi et émette un avis après avoir entendu le Maire de la commune concernée qui pourra défendre et argumenter en faveur du maintien du service public en question.
Il suggère que ce comité soit également saisi avant tout projet ayant un impact environnemental sur un territoire.

Démocratie

Réunion de quartier Les Sables Rouges

De nombreux habitants étaient présents le vendredi 8 février dernier pour la réunion de quartier organisée aux Sables Rouges par la municipalité de Villeneuve-sur-Yonne dans une ambiance constructive et marquée par la qualité des échanges entre élus et habitants.

L'occasion pour la municipalité de présenter aux riverains les travaux à venir et les aménagements en vue d'améliorer la qualité de vie dans le quartier.
Le Maire a annoncé la mise en place d'une Maison de services au public (MSAP).

Les points abordés lors de cette réunion :

- rénovation du quartier
- aménagements publics
- travaux de voirie : réfection de l'avenue des Sables Rouges et chemin des Centaures, de l'allée des Beauvais, de l'allée de la Raie Tortue, de l'avenue Georges Bolnat, de l'avenue de la Paix et l'entrée du Cimetière
- réfection du square des Sables Rouges
- installation de jeux
- opération propreté, pose de toutounets, signalétique... et embellissement floral du quartier, plantation d'arbres...
- opération sécurité
- installation de la Maison de services au public
- démocratie participative
- décision d'intervention commune municipalité/habitants auprès de Domanys....

La Maison de services au public

Maison de services au public

Lors de la réunion de quartier, la municipalité a annoncé l'ouverture sur le quartier des Sables Rouges d'une Maison de services au public (MSAP) dont l'objectif est d'améliorer la qualité de service rendu aux usagers.
La ville en partenariat étroit avec son CCAS et l'ensemble des partenaires mettent en place cette structure qui regroupe sur un lieu des services existants ou nouveaux dans le quartier.

Cette maison est située : 9 avenue des Sables Rouges.

Les horaires seront communiqués prochainement.

Rencontres participatives dans les hameaux

Comme chaque année, le Maire, accompagné d'élus va à la rencontre des habitants des hameaux pour écouter, dialoguer, échanger en toute liberté sur les réalisations effectuées et les projets à venir.

L'occasion également pour la municipalité de recueillir les attentes des habitants et de répondre à leurs éventuelles préoccupations.

5 janvier
Valprofonde
Les Solas
Les Thénots
La Millerie

12 janvier
Beaudemont

26 janvier
Les Giltons
Flandres
Talouan

2 février
Vaufoin
Les Rousseaux

9 février
Château
Le Petit Port
La Haute Épine

16 février
Grand Vau
Petit Vau
Beaujard

Instants choisis

Cérémonie de la Sainte-Barbe

La traditionnelle cérémonie de la sainte patronne des pompiers s'est déroulée le 24 novembre dernier au centre de secours et d'intervention de Villeneuve-sur-Yonne.

Le Maire, Cyril Boulleaux, a rendu hommage aux hommes et femmes du feu. « Je suis fier de vous, de votre présence importante sur notre territoire, de votre dévouement, de vos sacrifices permanents au service de la population. Vous êtes un maillon essentiel de notre territoire. Vos médailles, vos promotions sont une juste récompense de votre travail et certainement pas à la hauteur de votre engagement. »

L'adjudante Delphine Huot, adjointe au chef de centre, promue au grade d'adjudant-chef

« Fier de nos pompiers et bravo pour leur dévouement »

En quelques mots...

Sainte Barbe, patronne des pompiers

Le récit de la vie de Sainte Barbe est édifiant ! Cette jeune fille d'origine perse, morte en martyre au IIIe siècle à Nicomédie (Asie mineure), eut une vie de souffrance. Entre autres épreuves, elle fut enfermée par son père dans une tour à laquelle il mit le feu. Une autre version de l'histoire dit que son bourreau, après lui avoir tranché la tête, aurait été frappé par la foudre. Toujours est-il que cette proximité avec le feu, les explosions et la foudre fait de Sainte Barbe la candidate idéale pour protéger les artificiers, les mineurs et les pompiers.

Repas des aînés

Grand succès pour le repas annuel des aînés

Le 8 décembre dernier, la salle polyvalente de Villeneuve-sur-Yonne avait des airs de fête à l'occasion du traditionnel repas des aînés offert par la municipalité de Villeneuve-sur-Yonne.

Toujours très attendu et inscrit en rouge au calendrier, le repas des aînés a réuni une centaine de convives.

L'occasion de partager de bons moments autour desquels les conversations vont bon train et où la convivialité renforce les liens. C'est un moment privilégié aussi pour échanger dans une ambiance joyeuse.

Des tables joliment décorées et une piste de danse prise d'assaut.

Repas des aînés

Le samedi 8 décembre 2018

Kir royal pomme verte Manzana
& ses mises en bouche

Mesclun à la vinaigrette d'orange avec son dos de turbotin sur mousse de saumon fumé & ses gambas

Granité au citron vert

Paleron de cochon semi confit à la mousse de foie gras de canard & sa garniture de légumes

Salade verte au cheddar, soumaintrain aux raisins & pain aux céréales

Gâteau praliné chocolat, crème à la mangue & whisky

Petit Chablis, Épineuil, Café

Bon appétit !

Fête des grands-mères

A l'occasion de la fête des grands-mères, le Maire, accompagné d'élus, a remis une rose, comme chaque année, aux pensionnaires de l'hôpital Roland Bonnion.

Instants choisis

Le Père Noël dans les écoles

Le Père Noël, une fois n'est pas coutume, a débuté sa tournée de cadeaux en avance !!

Il a traîné sa hotte chargée de chocolats dans les écoles maternelles et primaires Villeneuviennes, peu avant Noël.

Accompagné du Maire Cyril Boulleaux et d'élus, le Père Noël facétieux a partagé un moment de joie et de fête avec les écoliers, enchantés de cette rencontre tant attendue.

École Saint Louis

École Jules Verne

Instants choisis

École Joubert

École La Tour

École Paul Bert

Instants choisis

Le Marché de Noël

Le marché de Noël, c'est avant tout une ambiance et le souhait de dynamiser le centre-ville commerçant.

La féerie des lumières, les senteurs, une atmosphère de fête : la magie de Noël opère !

Pour la seconde fois en centre-ville, le marché de Noël 2018 a ouvert ses portes aux nombreux visiteurs les 15 et 16 décembre derniers.

Les 57 exposants venus pour l'occasion ainsi que les commerçants de Villeneuve-sur-Yonne ont proposé des cadeaux gourmands, de l'artisanat local, de la décoration, de quoi satisfaire les envies de chacun.

Les jumelages tchèque et allemand ont, quant à eux, proposé une restauration sous la tente.

Deux journées ponctuées d'animations programmées par la municipalité et les associations : calèche, animation musicale…

Vœux de la municipalité

« Nous continuerons d'agir, nous nous efforcerons de veiller à toujours offrir les meilleurs services à la population »

Vendredi 18 janvier dernier, le Maire de Villeneuve-sur-Yonne, Cyril Boulleaux et l'ensemble du Conseil Municipal ont présenté dans une salle comble leurs vœux à la population : plus de 350 personnes dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Un film retraçant les moments forts de la vie des Villeneuviens en 2018 a démarré la cérémonie, suivi du discours de Monsieur le Maire, l'occasion de rappeler le bilan de l'année écoulée, notamment les nombreux travaux réalisés en ville mais également dans les hameaux et de préciser les grands axes de la politique de développement communal à venir, ainsi que les ambitions pour la ville de Villeneuve-sur-Yonne, deuxième commune de la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais.

Le Maire a présenté les projets en cours et à venir pour 2019. Ils visent à améliorer le quotidien des Villeneuviens mais aussi à mettre en œuvre des projets structurants en matière de développement commercial, touristique, culturel et fluvial, de renforcer les programmes de voirie et de réfection des réseaux. L'annonce a été faite, lors de ce discours, de ne pas augmenter les impôts locaux.

La cérémonie s'est poursuivie, dans une ambiance conviviale, avec la remise des médailles de ville à des personnalités, des associations, des écoles, des sportifs, des personnes investies dans leur travail et dans la vie de Villeneuve-sur-Yonne.

Liste des médaillés et récompenses

- Association « l'Envolée d'Othe Passy-Saint-Ange » : Jean-Michel Pathier & Pascal Legent
- Association « Les Doigts Agiles » : Jeannine Lecoq, Présidente depuis 2012, Éliane Benoist, Marie-Claude Couailler
- Jumelage Allemand Braubach : Lucienne Brossard, Marie-Claude Delattre, Mauricette Jublot
- Foyer Marc GENTILINI : Jean-Marc Samyn
- Boulangers Pâtissiers : Jean Anract et Dominique Anract
- École Jules Verne
- École Privée Saint Louis
- Élan Gymnique
- Football Freestyle : Jordan et Alexane Meunier

Inauguration de la place Georges Clemenceau

De nombreux élus et habitants de Villeneuve-sur-Yonne ont assisté le dimanche 11 novembre 2018, à l'inauguration de la place Georges Clemenceau dans la cour de la mairie.

Un lancer de ballons bleu, blanc, rouge a accompagné le dévoilement par Cyril Boulleaux, Maire de Villeneuve-sur-Yonne, du buste du « Tigre » qui trône désormais fièrement dans la cour de la mairie.

« Cette réalisation s'inscrit dans notre volonté de renforcer le développement touristique de Villeneuve-sur-Yonne »

C'est dans le cadre du Centenaire de l'Armistice de la guerre de 14-18, que la municipalité de Villeneuve-sur-Yonne a souhaité rendre un hommage appuyé au « Père la Victoire », surnom donné à Georges Clemenceau, président à cette époque du Conseil, ministre de la Guerre. Le 11 novembre 1918, il annonce la signature de l'Armistice à la Chambre des Députés, acclamé par l'hémicycle.
Patriote et grand défenseur de la stabilité républicaine de la France, Georges Clemenceau restera une grande figure de la IIIe république.

En quelques mots...

Georges Benjamin Clemenceau, né le 28 septembre 1841 à Mouilleron-en-Pareds (Vendée) et mort le 24 novembre 1929 à Paris, est un homme d'Etat français.

Issu d'une famille républicaine, il fut Maire du XVIIIe arrondissement de Paris puis président du conseil municipal de Paris au début de la Troisième République, ainsi que député de 1871 à 1893, siégeant comme républicain radical. Défenseur de l'amnistie pour les Communards et milite en faveur de la restitution de l'Alsace-Moselle. Fervent laïc engagé sur la séparation de l'Église et de l'État, il s'opposa à la colonisation. Fondateur du journal « La Justice » et de la « Société des Droits de l'homme et du citoyen », il travailla ensuite à « L'Aurore » et prit une part active dans la défense du capitaine Dreyfus.

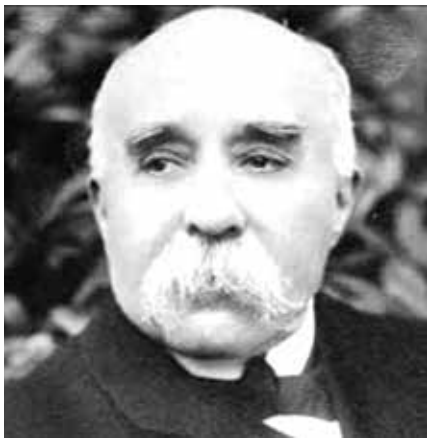

Elu sénateur en juin 1902, il fut nommé ministre de l'Intérieur en 1906, se désignant lui-même comme le « premier flic de France ». Également surnommé « le Tigre ». Georges Clemenceau a été président du Conseil de 1906 à 1909. Retournant au Sénat, il fonda un nouveau journal, « L'Homme libre », renommé « L'Homme enchaîné » après avoir essuyé la censure au début de la Première guerre mondiale. En novembre 1917, il fut nommé de nouveau à la présidence du Conseil et forma un gouvernement avec le but de gagner la guerre. Il garde le surnom de « Père la Victoire » auprès des français.

Chemin de halage

Dans le cadre de la poursuite de la réfection du chemin de halage entre Rosoy et Sens, les communes de Villeneuve-sur-Yonne et d'Armeau ont obtenu de la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais (CAGS) l'inscription au budget 2019 de l'aménagement du chemin de halage entre nos deux communes.

Le 2e programme consistera en l'aménagement du chemin de halage entre Rosoy et Villeneuve-sur-Yonne.

Calendrier de travaux :
1ère tranche de travaux : courant mars pour une fin prévue en juin
2e tranche de travaux : de Villeneuve-sur-Yonne à Rosoy dans les mois à venir

Coût des travaux portés par la CAGS :
265 800 € TTC

La véloroute à Villeneuve-sur-Yonne

Les véloroutes sont des itinéraires pour les cyclistes de moyenne et longue distance. Ils sont constitués de voies vertes et de véloroutes, le plus souvent le long des canaux sur les chemins de halage, mais aussi sur d'anciennes voies ferrées ou encore sur de petites routes ou des chemins qui traversent les vignobles.

La véloroute va voir le jour à Villeneuve-sur-Yonne entre la rue du Port et le bourg d'Armeau (tronçon de 4,2 km).
Les travaux d'enrobé, la mise en place de la signalétique et du mobilier urbain sont réalisés par la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais.

Aménagement de la rue du Commerce et de la place du Marché

La municipalité a décidé d'engager la réfection de la rue du Commerce et de la place du Marché. La 1e phase est intervenue dès le mois de février ; quant à la réfection de la place du Marché, elle sera proposée en 2020. Ces deux projets ont pour objectif de revitaliser le centre-ville et de soutenir nos commerces de proximité.
Deux mois de travaux pour les réseaux et trois mois d'aménagement.
La Communauté d'agglomération du Grand Sénonais a programmé la réfection des réseaux enterrés. Elle procède au renouvellement de la conduite et des branchements d'eau potable dans la rue du Commerce (200 mètres linéaires) pour un montant de 62 000 € HT et au changement des conduites d'eau pluviale sur 40 mètres pour un montant de 30 000 €. Ces travaux débutés le 18 février doivent se terminer autour du 19 avril.

À la suite de ces travaux, la municipalité reprend le relais pour réaménager la rue du Commerce, le coût de ce projet est de 276 000 € HT.

Au programme de ce projet : trottoirs élargis en béton désactivé, stationnements et terrasses maintenus, barrières et plots amovibles. La place du marché est réorganisée en sécurisant la circulation piétonne et l'accès à l'école Paul Bert.

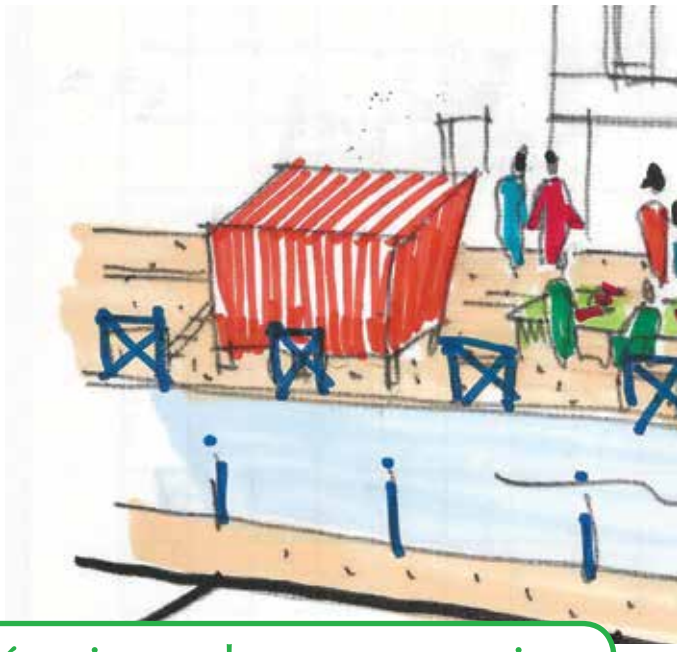

2 réunions de concertation

La municipalité a mis en place deux réunions de concertation avec les riverains et les commerçants de la rue du Commerce et la place du Marché

Lors de ces réunions, le Maire et l'architecte ont répondu aux inquiétudes concernant le maintien des activités de commerce pendant les travaux, la question des livraisons et le maintien du stationnement. La municipalité a décidé de la mise en place d'une commission d'indemnisation paritaire composée d'élus, de représentants des commerçants avec l'appui d'un commissaire aux comptes pour étudier les demandes d'indemnisation pour les commerçants pour lesquels une baisse du chiffre d'affaire aurait été constatée pendant les travaux.

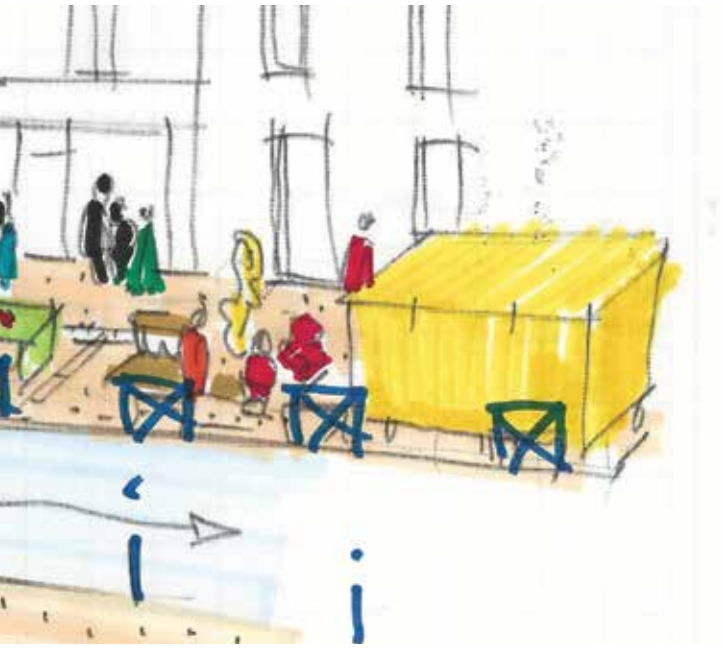

Dénomination de la place du Marché : place Simone Veil

Lors du Conseil Municipal du 21 décembre 2018, sur proposition du Maire, l'assemblée a adopté par 20 voix pour (*M. Boulleaux, Mme Dimanche, Mme Facchin, M. Lebret, Mme Gauthier, M. Dauphin, M. Roby, M. Carillon, Mme Verly, M. Pathier, M. Maneru, M. Delienne, M. Calisti, Mme Frassetto, Mme Arnault, Mme Belin, M. Cauchi, M. Mollens, Mme Bohler, M. Gunti*), 5 abstentions (*M. Kaspar, M. Alluin, Mme Naze, M. Didier, Mme Febvey*), et 4 voix contre (*Mme Richardson, Mme Simon, Mme Lebrun, M. der Agobian*) de dénommer la place du Marché de Villeneuve-sur-Yonne « Place Simone Veil ».

L'occasion pour la municipalité de rendre hommage à cette femme d'exception, au parcours émouvant et au destin étonnant, l'une des personnalités préférées des Français, engagée dans la défense des droits des femmes. Elle incarne le consensus dans la société au-delà des clivages partisans. Internée à Auschwitz, rescapée de la Shoah, femme d'état et plusieurs fois nommée Ministre du gouvernement de la France, elle a assuré la présidence du Parlement Européen, jusqu'à son entrée à l'Académie Française et l'hommage de la Nation qui lui a été rendu le 1er juillet dernier lors de son entrée au Panthéon. Simone Veil restera pour toujours dans le cœur des Français et dans l'âme collective de notre pays. Villeneuve-sur-Yonne s'honore de donner le nom de cette place à cette Grande Dame.

En quelques mots...

Simone Veil est née le 13 juillet 1927 à Nice dans une famille juive non pratiquante. Sous l'occupation, elle fait transformer son nom d'origine Jacob grâce à de faux papiers mais se fait malgré tout arrêter avec sa famille par la Gestapo en 1944. Elle est alors transférée dans différents camps dont Auschwitz et Bergen-Belsen.

Après la guerre, elle entame des études de Droit et entre dans la Magistrature. En 1974, elle entre dans le gouvernement de Jacques Chirac sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing en tant que ministre de la Santé jusqu'en 1979. C'est à elle que l'on doit la loi sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG), dépénalisant l'avortement. Votée en 1974, elle entre en vigueur en 1975.

Simone Veil a fait face alors à de nombreuses menaces et intimidations mais ce combat lui a apporté une grande popularité. Son parcours politique continue au Parlement Européen dont elle occupe le poste de Présidente de 1979 à 1982. Elle sera par la suite ministre des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville dans le gouvernement en 1993 puis membre du Conseil Constitutionnel entre 1998 et 2007.

Simone Veil entre à la prestigieuse Académie française.

Elle est décédée le 30 juin 2017, à l'âge de 89 ans.

Source France Culture

Travaux

Une ville qui évolue

Halle du marché

Sécurisation de la verrière de la halle du marché en plaçant un filet de protection pour éviter une éventuelle chute de la verrière dégradée.

Crèche

La crèche sera fermée les 18 et 19 avril prochains afin d'effectuer des sondages autour du bâtiment.

Les fossés à Beaujard

Curage en régie sur 5 km de fossés facilitant ainsi l'évacuation des eaux de pluie et de ruissellement.
Ces travaux font partie d'un programme pluriannuel.

Ce que nous avons obtenu de la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais

Eclairage public

Bilan 2018
Petits travaux/ sinistres/ dégradation : 8 406 €
Hameaux Haute Épine/Tuilerie
rénovation 20 000 €
Hameau Flandre rénovation 9 500 €
Rue des Merciers rénovation 1 700 €
Allée du Chêne rénovation 1 500 €
Rue du Commerce (armoire) 6 500 €
Quai Port au Bois (armoire) 5 500 €
Rue de l'Échiquier (armoire) 5 500 €
Rue de l'Usine à Gaz (armoire) 5 500 €

Propositions 2019
Travaux neufs / rénovation des installations
- Hameaux passage en leds suppression BF et uniformité des matériels (poursuite programme) 70 000 €
- Bourg passage en leds suppression BF et uniformité des matériels (poursuite programme) 32 000 €
- Pont de Villeneuve, Portes Nord et Sud, quai, parc mairie mise en valeur des monuments, mise en lumière des sites contrat fluvestre et PETR, réfection du port et des quais Marché mise en valeur

Eaux usées

Programme 2019
Rue Langlois Bruant – Quai des Coches
Réhabilitation d'un réseau eaux usées de diamètre 200 mm sur 60 ml
coût prévisionnel de l'opération: 48 000 € TTC

Eaux pluviales

Opérations réalisées en 2018
rue du Jeu de Paume 3 133 €
rue de la Commanderie 24 700 €
rue du Collège 15 608 €
rue Lemoce Fraix 6 369 €

Demandes jugées prioritaires
(en attente d'arbitrage)
Rue du Commerce 55 000 €
Rue des Merciers 45 000 €
Avenue du Général de Gaulle 180 000 €

Les travaux d'eau potable réalisés par la CAGS Bilan 2018

Travaux sur le réseau

Boulevard de Verdun
Renouvellement des branchements en plomb et abandon de 400 ml de réseau
Réseau : 0 ml – 12 branchements
Montant : 17 000,00 € H.T.
Réalisation : janvier 2018 en régie

Le Petit Port
Renouvellement des branchements en plomb suite à un effondrement du terrain
Réseau : 0 ml – 7 branchements
Montant : 6 923 € H.T.
Réalisation : juin 2018 en régie

Hameau de Talouan direction Flandres
Renouvellement réseau sortie de station (fuites importantes)
Réseau : 300 ml – 6 branchements
Montant : 45 653,31 € H.T.
Réalisation : juin et juillet 2018 en régie

Faubourg de l'Espérance
Pose de 10 nouvelles vannes sur le réseau et renouvellement et renforcement de la conduite d'eau et des branchements en plomb
Réseau : 133 ml – 43 branchements
Montant : 98 893,17 € H.T.
Réalisation : septembre à novembre 2018 par D.R.T.P.

Rue du Collège et rue de la Commanderie
Renouvellement et renforcement incendie de la conduite d'eau et des branchements en plomb pour travaux de voirie
Réseau : 245 ml – 26 branchements
Montant : 64 634,72 € H.T.
Réalisation : février et mars par D.R.T.P.

Etudes liées au Syndicat départemental d'alimentation en eau potable (SDAEP)

Hameau de Beaudemont
Solution : interconnexion avec le réservoir de Chantereine
Coût d'investissement : 375 100 € HT

Etude en cours

Diagnostic réseau AEP commencé en novembre 2015 par Artélia
Etude terminée.

Bilan 2018
- Faubourg de l'Espérance : pose de 10 nouvelles vannes sur le réseau et renouvellement et renforcement de la conduite d'eau et des branchements en plomb : 98 893€
- Rue du Collège et rue de la Commanderie : renouvellement et renforcement de la conduite d'eau et des branchements en plomb : 64 634 €
- Le Petit Port : renouvellement des branchements en plomb suite à un effondrement du terrain : 6 923 €
- Hameau de Talouan direction Flandres : renouvellement réseau sortie de station : 45 653 €

Travaux

À la demande de la municipalité, des travaux d'eau potable sont programmés par la CAGS pour l'année 2019

Travaux sur le réseau

Avenue du Général de Gaulle
Renouvellement de la conduite d'eau et des branchements en plomb pour travaux de voirie
Réseau : 295 ml – 12 branchements
Montant : 85 857,52 € H.T.
Réalisation : D.R.T.P.
+ 1ère tranche de réfection des trottoirs par la municipalité.

Sables Rouges
Renouvellement des branchements en P.V.C.
Réseau : 31 branchements
Réalisation : en régie

Hameau de Talouan
Renouvellement de la conduite pour cause de fuites
Réseau : 300 ml
Montant : 23 096,34 € H.T.
Réalisation : en régie

Les Solas
Déplacement d'une conduite
Réseau : 100 ml
Montant : 10 485,03 € H.T.
Réalisation : en régie

Rue des Merciers
Renouvellement de la conduite et des branchements en plomb pour travaux de voirie
Réseau : 175 ml – 22 branchements
Montant : 48 709,56 € H.T.
Réalisation : D.R.T.P.

Rue du Commerce
Renouvellement de la conduite et des branchements en plomb pour travaux de voirie
Réseau : 200 ml – 26 branchements
Montant : 61 767,75 € H.T.
Réalisation : D.R.T.P.

Eau potable : bilan travaux 2017, 2018 et propositions 2019

2017 : 318 683,91 €
2018 : 233 104,20 €
2019 : 260 603,10 €

Total : 812 391,21 €

Travaux d'eau potable sur le hameau de Beaudemont

Afin d'améliorer la qualité de la ressource en eau et de sa distribution aux habitants, suite à des problèmes de turbidité et à la présence de traces d'atrazine, la municipalité a défendu et obtenu auprès de la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais la réalisation d'un nouveau captage permettant d'assurer la potabilité de l'eau au robinet.

Interconnexion avec le réservoir de Chantereine
Coût d'investissement : 198 983,75 € H.T. dont :
- Interconnexion Chantereine/Beaudemont
- Construction d'une station de pompage
- Raccordement à l'électricité du réservoir de Chantereine

Élagage et entretien sur la ville

Élagage boulevard Verdun et square Peynot
Plantation de 50 nouveaux sujets (tilleuls) qui continueront à reformer le mail

Élagage dans la cour de l'école Paul Bert

Réouverture du chemin de la Pastourelle : nettoyage de l'accès piéton et vélo

Éducation

Projet éducatif territorial (PEDT) ou plan mercredi

Suite à la réforme sur les rythmes scolaires initiée par le Ministère de l'Éducation Nationale, la commune de Villeneuve-sur-Yonne revient à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2018.

En parallèle, la commune de Villeneuve-sur-Yonne s'est inscrit dans une démarche de Projet Éducatif Territorial (PEDT), appelé aussi Plan mercredi en remplacement des NAP supprimés suite à la réforme.

La mise en vie de ce projet est déléguée à l'Association de Gestion du Centre de Loisirs et l'Accueil Collectif de Mineurs Associatif de la commune.

Il s'agit de formaliser une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

À ce titre, la municipalité a présenté un projet de Plan mercredi à la préfecture de l'Yonne, qui a été validé pour une durée de 3 ans à compter du 1er septembre 2018 et qui est articulé autour du Contrat Enfance Jeunesse en partenariat avec la CAF de l'Yonne.

« Les activités reposent sur une approche ludique, récréative mais demeurent à visée pédagogique. »

Les activités sont conçues dans une logique de loisirs et de découverte et relèvent de thématiques très diverses : culturelles, manuelles, environnementales, numériques, citoyennes et sportives. Elles reposent sur une approche ludique, récréative mais demeurent à visée pédagogique.

Nos divers partenaires constituent une grande force tant dans la diversité, la mutualisation et l'atout positif qu'un intervenant extérieur apporte.

Accueil périscolaire des élèves des écoles maternelles et élémentaires. Pour tout renseignement, veuillez contacter le centre de loisirs au 03 86 87 24 24 ou par mail agca.vsy@wanadoo.fr

Marc Ferry

Comment êtes-vous arrivé à vous installer dans la région ?

Je suis à né à Paris en 1936. Enfant de la guerre, j'ai eu une enfance heureuse grâce à de merveilleux parents. En 1953, après 3 années d'études commerciales, je décide d'apprendre le métier de mon père, maitre-artisan dans le bronze et débute un contrat d'apprentissage de 3 ans à ses côtés, doublé d'une école de dessin et de sculpture, ce qui m'amène à devenir ouvrier qualifié. Passionné par le cyclisme, j'ambitionne de devenir coureur professionnel, mais une mononucléose à forme leucémique et mon engagement dans la guerre d'Algérie pendant 28 longs mois changent mes projets.
J'épouse Monique en juillet 1959 et notre famille s'installe dans l'Yonne en 1968, région où nous passions déjà nos vacances. Mes parents s'établissent à Saint-Julien-du-Sault et mon épouse et moi à Les Bordes, où, notre ami regretté, Roland Bonnion, qui cherche à faire venir des artisans dans le canton, nous trouve un terrain pour y construire logement et atelier.

Comment vous est venue cette passion pour votre métier ?

Le bronze d'église s'essouffle. Je décide de créer une collection de luminaire de style et sillonne la France avec mon épouse à la recherche d'une nouvelle clientèle. Vers 1975, la concurrence arrive avec le marché du bois peint, des fausses potiches de Chine et de l'halogène, ce qui m'incite à exposer dans les salons et expositions artisanales afin de trouver une clientèle de particuliers. J'y expose du luminaire, mais aussi de nombreux objets de décoration, ainsi que médailles et armoiries des villes pour les jumelages. Je participerai à 356 expositions et salons sur 7 départements en 20 ans jusqu'à ma retraite en 1997.
C'est une belle profession qui m'a fait connaitre beaucoup de personnes talentueuses et m'a offert la satisfaction d'être reconnu dans le métier, notamment lorsque le Préfet Jacques Gandouin et le Grand Maître verrier Etienne Vatelot m'ont remis ma maîtrise dans le cadre de la notoriété, ce qui m'a conduit à être nommé expert à la Commission Régionale de qualification des maîtrises artisanales durant 10 ans. J'ai eu l'honneur d'être le seul artisan retenu en 1982 pour l'exposition « Le Bronze et ses applications artistiques » à la galerie Bernhein à Paris, aux côtés des superbes sculptures de Paul Belmondo, puis en 1989, un passage à FR3 avec les journalistes Jacques Paugam et Annette Pavy sur l'artisanat d'art.

Qu'est-ce qui vous a amené à entrer en politique ?

En 1977, le Maire, Pierre Rallut cherche des candidats pour compléter sa liste. Habitant Les Bordes depuis 11 ans, j'accepte et je suis élu conseiller municipal pour 6 ans. Suivront deux mandats de premier adjoint, puis Maire jusqu'en mai 1998 avant de déménager à Villeneuve-sur-Yonne.

Quelles sont vos autres activités ?

En parallèle de ma vie professionnelle, j'ai mené une deuxième vie de bénévolat durant 45 ans.
Ma plus grande fierté dans ce domaine reste mon importante implication dans la construction du Centre pour Handicapés de Villeneuve-sur-Yonne durant mes 7 ans de vice-présidence au sein de l'association des bénévoles de la première heure jusqu'en février 1987. Aujourd'hui renommé Foyer Marc Gentilini, j'ai récemment été invité par Monsieur Motard, Directeur du Centre, dorénavant géré par la Croix-Rouge. L'occasion de partager l'histoire de cette belle réalisation, de revoir ce superbe bâtiment et d'y rencontrer une amie résidente depuis l'ouverture en 1996.
Par ailleurs, ma passion pour le sport, et notamment, le cyclisme, ne m'a jamais quitté, puisque j'ai pris la président du Club de l'Union Sportive de Villeneuve sur Yonne – Section Cyclisme de 1989 à 1996 puis la vice-présidence jusqu'en 2001. Les 32 licenciés toutes catégories confondues ont ramené au club 247 victoires en 8 ans.
Durant 30 ans, j'ai également été membre de la commission d'attribution de la médaille jeunesse et sports, dont 10 ans de présidence. J'ai examiné environ 400 dossiers, organisé de nombreuses manifestations : journées handisports, prix de la sportivité pour les élèves des collèges…
Pour finir j'ai été bénévole de 2003 à 2010 en tant que conseiller technique au Guidon d'Or International avec le Président Jacques Lohmiller.
Voici comment défile une vie de 83 ans pleine d'évènements et de souvenirs à raconter aux jeunes générations. On me demande souvent comme j'ai fait pour assumer toutes ces responsabilités. Une seule réponse : ne jamais rester inactif, le temps est trop précieux. Il me reste un grand moment à vivre le 31 juillet 2019 avec mon épouse, nos 60 ans de mariage, entourés de notre famille, dont notre fils Pascal, devenu un peintre reconnu, Duncan le petit-fils avec un avenir que nous espérons heureux.

Aménagement de l'Espace culturel Pincemin

Villeneuve-sur-Yonne se dote d'un véritable conservatoire à rayonnement intercommunal.
L'aménagement de l'Espace culturel Pincemin et l'installation du nouveau conservatoire intercommunal de musique suite au transfert de la compétence enseignement artistique à la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais.

Budget :
La ville a investi : 664 176 euros hors subvention.
Le montant des subventions obtenu auprès de la Communauté d'agglomération de Grand Sénonais, de la Préfecture et de la Région s'élève à 172 559 €, soit 491 617 € à la charge de la commune.

Ce projet architectural contemporain qui prend place sur un bâtiment du 19e siècle dans une ville médiévale, offre des espaces de qualité dédiés aux arts et aux pratiques musicales. C'est aussi une démarche qui s'inscrit dans notre volonté d'améliorer et de renforcer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite y compris sur le théâtre et les caveaux.

140 élèves fréquentent le site de Villeneuve-sur-Yonne, dont 25 élèves en danse et 115 en musique.

La commune de Villeneuve-sur-Yonne a procédé, en régie, aux travaux de peinture de la cage d'escalier ainsi qu'à la réhabilitation du foyer (peinture, parquet).

Musée-Galerie Carnot

Exposition du 3 novembre 2018
au 2 mars 2019
Marc-André Gauer

En septembre dernier, la famille Gauer a fait don de vingt œuvres de Marc-André Gauer au Musée-Galerie Carnot. Cette exposition temporaire a mis à l'honneur cette donation et son auteur et permet au visiteur de (re-)découvrir l'univers sensible et silencieux de cet artiste.

« Marc-André nous a quittés en 2001, à 35 ans. Il était au sommet de son art, sublimant la matière brute, comme un chercheur de formes impérissables », raconte Aurore Gauer, sa sœur.

La famille Gauer avait choisi le village de Brassy (Nièvre) à la fin du XIXe siècle pour s'évader de la capitale.
Le sculpteur y avait bâti son atelier le Cabanon, sublimant le marbre, le métal et enfin le bois.

En quelques mots...

Marc-André Gauer passe son enfance et son adolescence à Vélizy. Très tôt, il est formé par des Compagnons du Devoir au métier de couvreur. Sur les chantiers, il travaille en étroite collaboration avec des bâtisseurs et des tailleurs de pierre avec lesquels il se familiarise au façonnage de la matière, utilisant le cuivre, le plomb et la pierre. Inspiré par leur savoir-faire, il se lance en autodidacte dans la sculpture et réalise en une dizaine d'années de nombreuses œuvres personnelles avec différents matériaux : le marbre, le métal et le bois.

Marc-André Gauer sculpte dans son « cabanon » au milieu du jardin de son grand-père à Egriselles-le-Bocage. Il expose ses premières œuvres à Paris puis à Villeneuve-sur-Yonne.
Après des premières pièces figuratives où des animaux surgissent du marbre brut, les œuvres se stylisent de plus en plus passant par des ondulations et des « Echos » pour aboutir aux formes latentes des « Chrysalides ». Prolongées par des tiges de métal, les volutes et les spirales de marbre blanc semblent chercher dans l'espace une autre matière, indicible celle-ci.

Marc-André Gauer est décédé en 2001 à l'âge de 35 ans.

Nos commerces

Snacking du Commerce

Le Snacking du Commerce, se situe au cœur de Villeneuve-sur-Yonne, Delphine vous accueille et vous propose une cuisine simple et familiale. Elle a envie d'apporter et de mettre toute son énergie et son professionnalisme dans les assiettes qu'elle prépare seule dans son restaurant pour sa clientèle. Sur le pouce le midi, prendre son temps dans une des deux salles du restaurant le midi ou le soir, ou en terrasse l'été, mais aussi une pause douceur pour le goûter, vous y trouverez différentes formules, sur place ou à emporter. Chaque jour : un plat du jour, des sandwichs, paninis et tartes salées à base de produits frais, des légumes frais, des frites maison, des pains et pâtisseries artisanales, des crêpes et glaces...

Horaires d'ouverture :

1er octobre au 31 mai : fermé le lundi. Du mardi au jeudi de 11h à 17h. Vendredi, samedi de 11h30 à 17h et de 18h45 à 20h

1er juin au 31 septembre : lundi de 11h à 15h. Du mercredi au samedi de 10h30 à 17h45 et de 18h45 à 20h30

Fermé le dimanche.

11 rue du Commerce - Téléphone : 06 51 99 20 97

Metamorf'oz

Le salon de coiffure Metamorf'oz vous accueille du mardi au vendredi avec ou sans rendez-vous selon les disponibilités.

Forte de 25 ans d'expérience, Sylvia la gérante, accompagnée de Ludivine, son apprentie, vous accueillent dans un endroit chaleureux et convivial avec conseils et écoute. Toujours à la pointe de la tendance avec des formations régulières, tout en ayant des produits adaptés à vos cheveux. Homme, femme, enfant... Couleurs, mèches, tie and die, ombré, chignons, etc. n'ont aucun secret pour elles.

Un site internet et une page Facebook sont à votre disposition et vous pouvez réserver en ligne dès maintenant

Les Butineuses de Beaujard

Les Butineuses de Beaujard vous accueillent dans un cadre verdoyant, où se concilient production modérée et respect de l'environnement, ceci afin de préserver la qualité de notre miel.

Sur simple demande par téléphone, c'est avec plaisir que nous nous rendrons disponibles pour une visite, une vente ou simplement une dégustation.

Rendez-vous sur notre Facebook : Les Butineuses de Beaujard – téléphone 07 85 29 05 51

Nos commerces

Institut Natur"elle et bébé"

Massage bien-être pour future maman
Apprendre à masser votre bébé en 4 séances
Bon cadeau et cadeaux originaux

Maryline Drot, assistante maternelle pendant 15 ans, a acquis une expérience qui lui a fait prendre conscience de l'importance d'éduquer les parents à prendre soin autrement de leur bébé et de leur apprendre à masser leurs enfants.

18 rue du Commerce - Téléphone : 06 28 67 01 82
Facebook : Natur"elle et bébé"

Indestructible Toyz

Nous vous proposons sur ce site de nouvelles gammes de jouets ultra résistants ou indestructibles pour chiens (venant pour la plupart des US). Il ne s'agit pas de jouets ou d'accessoires low cost mais bel et bien de produits de qualité, à un prix raisonnable puisque garantis moins chers qu'en animalerie (pour ceux déjà présents sur le marché français) et surtout testés par nos soins sur différents molosses (Cane Corso, Staffie, Staff, Bully…).
L'équipe Indestructibletoyz reste à votre disposition pour vous aiguiller au mieux dans le choix de vos produits, afin de convenir au mieux à votre chien, à sa race, et à l'utilité que vous souhaiteriez lui donner.

Rendez-vous sur Facebook : Indestructible Toyz

En raison des travaux de la rue du Commerce, le marché extérieur est déplacé rue Paul Bert, jusqu'à la fin des travaux.

Associations

Rebondir 89

L'Association Intermédiaire pour l'Emploi du Sénonais, Rebondir 89, est une association à but non lucratif créée en 1987. Son objectif est l'insertion par le travail de demandeurs d'emploi nécessitant un accompagnement. Agrément délivré par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle pour exercer cette activité dans le cadre du service à la personne.

Après validation de nos services, nous mettons du personnel à disposition des particuliers, des entreprises et des collectivités qui le souhaitent. Remplir des missions de quelques heures ou de quelques jours favorise l'expérience professionnelle des demandeurs d'emploi. Ce système souple et non-engageant permet la rencontre avec un employeur de façon durable.

Permanences de l'association

Les 1er et 3e jeudi du mois à la mairie de Villeneuve-sur-Yonne de 9h à 11h

Tel : 07 83 46 81 26

Union commerciale et artisanale (UCA) de Villeneuve-sur-Yonne

Fêtes des Mères
24, 25 et 26 mai : fête des mères, 1 fleur offerte à chaque femme qui passe dans un magasin adhérent de l'UCA

Fête des Pères
16 juin : fête des pères, tirage au sort (bons d'achats)

25 août : **vide-grenier**

6 octobre : **salon du mariage**

Octobre rose : mois de mobilisation contre le cancer du sein

Evasion Danse

L'association Villeneuvienne Evasion Danse organisait le 8 janvier dernier sa traditionnelle galette des rois dans la salle polyvalente.

La danse était à l'honneur !!

Association Randoxygène Randonnée La Décapante

La 18e édition de la randonnée La Décapante s'est déroulée le dimanche 6 janvier dernier.
9,2 km dans une ambiance sympathique et sportive !!

Prochain rendez-vous : **18e édition de la randonnée annuelle Les Portes de Villeneuve-sur-Yonne**
9 avril 2019
Renseignements : 03 86 41 28 29
http://randoxygene89.jimdo.com

Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA)

Activités proposées par l'association :

16 et 31 mars : lâcher de truites

13 mars : reprise de l'activité pour l'école de pêche

7, 8, 9 et 10 juin : 72 heures de pêche à la carpe dans l'étang numéro 3

9 et 10 juin : championnat de France organisé par la FFPS (Fédération Française des Pêches Sportives) : concours de pêche aux carnassiers en rivière (à la plage)

Fête de la Saint-Vincent

L'association du Clos Crève-Cœur, avec le soutien de la municipalité, a organisé la traditionnelle fête de la Saint-Vincent dimanche 10 février dernier à Villeneuve-sur-Yonne.

Une belle messe, en l'église Notre-Dame de l'Assomption bien remplie pour l'occasion, accueillait les différentes confréries invitées : Bagneaux, Chamvres, Flagny, Thomery, Saint-Clément et Villeneuve-la-Guyard.

Lors de l'habituel déjeuner convivial organisé à Bussy-le-Repos, le maître vigneron a intronisé quatre Villeneuviens.

Sujets d'actualité

Le compteur Linky

J'ai reçu plusieurs courriers émanant d'administrés qui ont souhaité me faire part de leur vive inquiétude quant au déploiement des compteurs Linky et de leur refus de la pose de cet appareil à leur domicile.

Sachez que le déploiement des compteurs Linky ne relève pas de la compétence des communes mais d'Enedis, conformément à la loi de transition énergétique ; celle-ci a été adoptée le 17 août 2015 par la représentation nationale et s'inscrit dans le cadre de la mise en conformité avec une directive européenne de 2009 (2009/72/CE du 13 juillet 2009) et avec les dispositions du code l'énergie (Article L.341-4).

Comme vous vous en doutez, il m'appartient en tant que Maire de respecter la loi. De nombreuses communes ont tenté de s'y opposer en votant des délibérations ou en prenant des arrêtés contre ces installations, mais ces textes ont été le plus souvent suspendus ou annulés par la justice.

D'ailleurs le préfet de l'Yonne a adressé le 19 avril dernier un courrier à l'ensemble des Maires de notre département afin de leur indiquer que les interventions des conseils municipaux au niveau des compteurs Linky sont illégales puisque ce domaine ne relève pas de leurs compétences.
Néanmoins je partage les préoccupations des habitants qui s'interrogent sur la mise en place des compteurs Linky dans la mesure où nous n'avons pas toutes les garanties quant aux risques d'atteinte à la vie privée et d'utilisation des données personnelles. Demeurent également les inquiétudes sur les effets éventuels liés à l'exposition aux champs électromagnétiques.

Force est de constater que le sujet suscite des avis et des prises de position contradictoires.

Du côté consommateur, il est utile de rappeler que ce dernier n'est pas propriétaire du compteur il semble que les possibilités de recours soient réduites.
Vous pouvez toutefois néanmoins ester en justice.

Compte tenu du fait que j'ai été saisi par plusieurs administrés à ce sujet j'ai décidé d'envoyer les doléances au Ministère de la Transition écologique et solidaire et de saisir la députée de notre circonscription.

Le Maire,
Cyril Boulleaux

Le Très haut débit

« Le réseau des 36 000 prises de fibre optique à l'abonné sera construit de 2018 à 2021 »

Le projet Yonne numérique se poursuit

Le projet Yonne numérique se décompose en trois étapes de cinq ans, pour atteindre le 100 % fibre à l'abonné à terme. Les opérations de montée en débit ont commencé et le déploiement de la fibre optique à l'abonné démarre.

L'étape 1 vise à augmenter le nombre de prises de 27 000 à 36 000. Toutes les intercommunalités concernées ont été rencontrées et appelées à se prononcer.

Le réseau des 36 000 prises de fibre optique à l'abonné sera construit de 2018 à 2021.Le projet Yonne numérique prend en compte la cible du Très haut débit pour tous fixée par l'État dans le Plan France Très haut débit, et la réduction de la fracture numérique dans un contexte budgétaire contraint pour l'ensemble des acteurs. En matière d'aménagement numérique, de types et de calendrier de déploiement, l'Yonne se situe dans la moyenne des territoires ruraux, c'est-à-dire un schéma intégrant des techniques de transitions pour atteindre le 100 % fibre à l'abonné.

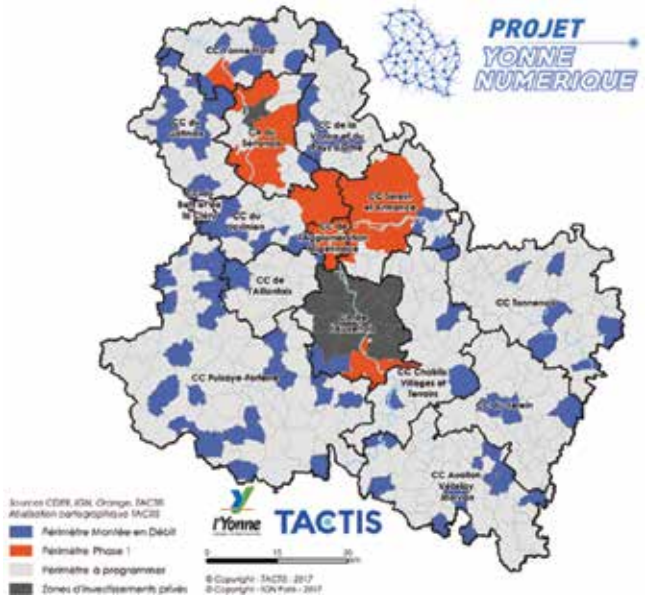

Pour toute information complémentaire, le Conseil départemental vous invite à contacter la Mission Aménagement numérique au 03 86 72 85 72.

agglomération le grand sénonais

La Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais vous informe

COLLECTES DES DÉCHETS VILLENEUVE-SUR-YONNE calendriers 2019

Les collectes s'effectueront :
- **le matin à partir de 5 heures ;**
- **l'après-midi à partir de 14 heures.**

LA COLLECTE SÉLECTIVE (BACS JAUNE)

Désormais, chez vous, tous les emballages se trient.
Retrouvez les consignes de tri au verso !

Collecte sélective (bacs jaune)	Semaine impaire	Semaine paire
Villeneuve-sur-Yonne bourg	mercredi matin	
Villeneuve-sur-Yonne périphérie	jeudi après-midi	
Hameaux de Villeneuve-sur-Yonne		jeudi après-midi

CENTRE VILLE DE VILLENEUVE-SUR-YONNE

Le trait rouge sur le plan délimite le bourg de Villeneuve-sur-Yonne.

bourg La collecte des ordures ménagères du bourg se fera deux fois par semaine le mardi et le vendredi.

périphérie et hameaux La périphérie de Villeneuve-sur-Yonne et les hameaux seront collectés une fois par semaine le lundi.

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Collecte des ordures ménagères	Jour
Villeneuve-sur-Yonne bourg	mardi et vendredi matin
Villeneuve-sur-Yonne périphérie + hameaux	lundi matin

LES JOURS FÉRIÉS

férié

Collecte OM

Mardi 1er janvier 2019	Collecte repoussée au 2 janvier voire au 3 janvier 2019	Villeneuve-sur-Yonne bourg

Collecte sélective

Mercredi 1er mai 2019	Collecte repoussée au 2 mai voire au 3 mai 2019	Villeneuve-sur-Yonne bourg
Mercredi 25 décembre 2019	Collecte repoussée au 26 décembre voire au 27 décembre 2019	Villeneuve-sur-Yonne bourg
Mercredi 1er janvier 2020	Collecte repoussée au 2 janvier voire au 3 janvier 2020	Villeneuve-sur-Yonne bourg

Pour tout renseignement concernant la collecte 03 86 83 79 40
Une question concernant les gestes de tri 03 58 45 10 23 / 06 84 12 49 13

ambassadeursdutri@grand-senonais.fr
www.grand-senonais.fr

TRANSPORT sur RÉSERVATION

Cartobus
Sur réservation

Fonctionnement du transport sur réservation

… C'est quoi ?

Cartobus est un service d'Intercom qui fonctionne aux horaires où le bus ne circule pas dans certaines communes. Un minibus ou une voiture vient vous chercher pour vous emmener à votre arrêt de destination, à l'heure proposée sur la grille des horaires.

… Cartobus, comment ça marche?

Repérer l'arrêt le plus proche de chez vous et l'arrêt où vous souhaitez vous rendre sur le plan Cartobus.
Identifiez l'horaire d'arrivée et/ou de départ que vous souhaitez emprunter sur la grille des horaires.
Contacter Intercom au N° Vert de réservation

N° Vert 0 800 072 113
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

jusqu'à 2 heures avant le déplacement pour réserver votre trajet.
Présenter-vous à l'arrêt 5 minutes avant l'heure prévue.
Les horaires des services Cartobus sont indiqués dans le guide des horaires sur le site Internet www.bus-intercom.com.

intercom
Les BUS du Grand Sénonais

A chaque réservation, il vous faut indiquer :

- Le numéro de la ligne ou de la zone, l'horaire souhaité, le nom de l'arrêt de montée et de descente ainsi que le nombre de personnes transportées.
- Si vous tombez sur le répondeur Cartobus, vous pouvez laisser un message avec votre réservation. Une confirmation par mail ou SMS vous sera envoyée dès que nous aurons pris connaissance de celle-ci.
Pour joindre un correspondant du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h30.

Tous les titres Intercom sont acceptés à bord, même les cartes scolaires !

Vous pouvez acheter un titre unitaire auprès du conducteur

Conseils municipaux

Conseil municipal du 28 septembre 2018

Finances
- acquisition d'un immeuble sis Place de la République (ex BNP)
- acquisition d'un bâtiment pour l'installation de la police municipale : demande de DETR – délibération modificative
- escale de plaisance : adoption des tarifs - délibération modificative

Affaires scolaires – jeunesse
- contribution scolaire – année 2017/2018 – SIVOS Dixmont-Les Bordes
- participation aux frais de fonctionnement des écoles de Villeneuve sur Yonne pour les communes extérieures – année 2017/2018
- participation aux frais de fonctionnement de l'école privée Saint-Louis – O.G.E.C – année 2018
- convention de mise à disposition du restaurant scolaire au profit des élèves de l'école Saint Louis-Notre Dame

Personnel
- composition du Comité technique et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Intercommunalité
- convention avec la CAGS pour l'incinération des déchets non dangereux
- convention de mise à disposition d'un local et de matériel au profit des syndicats intercommunaux du Collège, de la Gendarmerie et du Centre de Secours.
- syndicat de la fourrière animale : non adhésion et adhésion de nouvelles communes

Urbanisme
- dénomination de voies

Divers
- adoption du nouveau logo
- mise à disposition d'une faucardeuse au profit de l'AAPPMA et du club de voile

Informations du Maire

Conseil municipal du 16 novembre 2018

Finances
- autorisation budgétaire accordée au Maire – budget 2019
- tarifs communaux 2019
- tarifs cimetières 2019

Affaires scolaires - Jeunesse
- subvention aux coopératives scolaires – année 2019
- tarifs service jeunesse – année 2019
- tarifs restaurant scolaire 2018/2019 - complément
- subvention 2019 versée au centre aéré et signature de la convention pour les activités péri et extra scolaires
- remboursement des frais de transport par le centre aéré – année 2018
- contribution scolaire PARON – année scolaire 2017-2018

Personnel
- compte épargne temps : modification des conditions d'alimentation
- création et suppression de poste
- mise à jour du tableau des effectifs

Intercommunalité
- attributions de compensation définitives 2018 selon le rapport de la CLECT
- convention financière avec le SDEY
- convention avec la CAGS pour la mise à disposition de locaux pour l'enseignement artistique
- syndicat mixte de la fourrière animale : adhésion et radiation

Informations du Maire

Conseil municipal du 21 décembre 2018

Finances
- tarifs communaux 2019 – modification
- escale de plaisance : tarifs 2019

Intercommunalité
- transfert au SDEY de la compétence « création et gestion de bornes de recharge de véhicules électriques »
- participation de la commune au groupement de commandes concernant les travaux d'entretien et d'amélioration de la voirie
- aménagement du chemin de halage en vélo-route : convention avec VNF et les communes de la CAGS

Divers
- convention pour la stérilisation des chats errants avec la Fondation 30 millions d'Amis
- dénomination de la place du Marché : place Simone Veil

Informations du Maire

Vous pouvez vous adresser à vos élus pour obtenir plus de renseignements sur les dossiers examinés par le Conseil Municipal

Les prochains rendez-vous :

Conseil municipal du 8 mars :
débat d'orientation budgétaire

Conseil municipal du 22 mars :
budget primitif 2019

Tribunes libres

Nous rappelons que lors du Conseil Municipal du 22 décembre 2014, après en avoir délibéré, les élus avaient voté à l'unanimité les modifications relatives au règlement intérieur du Conseil Municipal attribuant à chaque groupe le nombre de caractères dans les colonnes, tenant compte de la représentation de chaque groupe.

Tribune réservée à la majorité

DES PROMESSES TENUES. 5 années de mandat : il est légitime de faire le point sur l'action réalisée. Force est de constater qu'en dépit des contre-vérités de quelques opposants, le résultat est là. Le programme 2014 proposé aux Villeneuviens a été tenu, parfois au-delà même de nos engagements. L'amélioration de la qualité de vie dans notre commune et le renforcement de son attractivité sont au cœur de nos préoccupations dans tous les domaines :
Modernisation de la voirie : Les rues du Puits-d'Amour, de la Commanderie et du Collège ont été entièrement reprises ; la réfection de la rue du Commerce commence ainsi que 5 rues dans le quartier des Sables-Rouges. La voirie de nos hameaux, impactée par les inondations, a été améliorée, les fossés et les mares curés pour un meilleur écoulement des eaux. Plusieurs chantiers de voirie sont en programmation tant en ville que dans les hameaux.
Sécurité publique : Un nouveau poste de Police municipale, le recrutement d'un 4e policier, le lancement de la vidéo-protection pour renforcer la sécurité dans notre ville.
Équipements publics : Le plan de mise aux normes (accessibilité handicapés) et de sécurisation des édifices communaux est engagé ; il se poursuit dans une programmation pluriannuelle. De nombreux travaux dans les écoles ont été effectués.
Patrimoine : La restauration de la charpente et de la couverture de l'église Notre-Dame de Villeneuve est achevée ; pour le clocher (actuellement mis en sécurité), nous sommes dans l'attente des crédits d'État. La Porte de Sens a été mise en valeur avec l'aménagement de la place Georges-Clemenceau et les projections estivales.
Tourisme et culture : Les équipements culturels ont été entièrement repensés : le nouveau Musée-Galerie Carnot offre un cadre exceptionnel pour des expositions de qualité, l'Ecole de Musique est totalement rénovée dans l'Espace Pincemin. Un nouveau Bureau d'information touristique a été créé. Le Théâtre, remis aux normes, rouvrira cet été. La Plage et ses équipements améliorés, l'Escale de plaisance s'apprête à connaître un nouvel essor ; la réfection des chemins de halage est programmée.
Éducation et jeunesse : Les services de la Crèche donnent satisfaction et un nouveau service d'accueil périscolaire a été mis en place dans les écoles. Le Musée s'ouvre aux scolaires avec une médiatrice expérimentée, qui propose des animations durant les congés. Le conseil municipal des Jeunes, remis sur pied, porte des projets innovants (jardin partagé, randonnée-roller…).
Intercommunalité : Avec le concours de la CAGS, les réseaux éclairage public et eau potable sont en cours de rénovation. L'extension du réseau de bus a été obtenue et nos demandes de financement trouvent un écho favorable.
Tous ces points témoignent de la volonté constante de l'équipe municipale de faire progresser Villeneuve en dépit des baisses de crédits publics, des difficultés rencontrées (inondations, dégradations). La suppression de la Trésorerie, décidée par l'État, conduit à envisager la création d'une Maison de services au public (MSAP) pour vos démarches administratives. Ainsi, au terme de ce mandat, pourrons-nous affirmer : Mission accomplie !

Cyril Boulleaux, Patrice Cauchi, Annick Dimanche, Nathalie Facchin, Thierry Mollens,
Anne-Marie Bohler, Philippe Lebret, Monique Gauthier, Jean-Luc Dauphin, Jean-Michel Pathier,
Marc Maneru, Patrice Carillon, Florence Verly, Roland Gunti, Suzanne Belin, Michel Delienne
Les élus de la majorité municipale

Tribunes réservées à l'opposition

« Ouverture... la mal nommée!
Le magasine se prépare, dans les règles les plus strictes de la loi municipale
Les oppositions n'auront que les espaces réglementaires.
Alors, non merci, nous attendons mieux qu'un bas de colonne pour commenter.
Toujours disponibles à qui le souhaite, vous le savez bien, nous examinons les possibles pour la vie de notre commune.
La veille stratégique de l'ombre en quelque sorte, un autre choix pour Villeneuve.»

Louisette Arnault Feneuil - André Calisti - Elisabeth Frassetto
Un autre choix pour Villeneuve

Ce magazine municipal se nomme « Ouvertures ».
La définition du Larousse est : Attitude politique visant à des rapprochements avec d'autres partis ou d'autres personnalités.
C'est bien la définition que nous avons de l'ouverture et nous souhaiterions que ce soit le cas pour la majorité municipale.
Nous ne disposons que de 150 signes par élus du groupe pour vous écrire sur ce magazine.
C'est peu pour vraiment traiter un sujet, c'est pourquoi, nous continuerons à vous informer au travers de notre bulletin « Infos Municipales du groupe VLD » que vous retrouvez régulièrement dans vos boites aux lettres.
Pour tous renseignements, vous pouvez nous écrire : par mail groupemunicipal.vld@gmail.com ou par courrier en mairie 99 rue Carnot 89500 Villeneuve sur Yonne.

Nadège NAZE, Jean KASPAR, Francine SIMON, Guy ALLUIN, Joan RICHARDSON, Romain DIDIER, Marie-Josée FEBVEY
Le groupe municipal pour que Vive La Démocratie

Le groupe VSY.FR ne nous a pas fait parvenir sa tribune.

** Les textes de cette rubrique sont rédigés sous l'unique responsabilité de leurs auteurs, ils ne font l'objet d'aucune modification de la part de l'équipe rédactionnelle du magazine.*

OUVERTURE

MAGAZINE MUNICIPAL

VILLENEUVE SUR YONNE

Rendez-vous début juin pour la prochaine édition

#Villeconnectée

La Mairie de Villeneuve-sur-Yonne dispose d'un site Internet où elle affiche toute l'actualité de la commune.

Il est également possible de recevoir les informations directement dans votre boîte mail en vous inscrivant à la newsletter. Pour cela, rendez-vous sur :

www.villeneuve-yonne.fr

La Ville développe son activité sur les réseaux sociaux pour améliorer la qualité du service public et répondre à vos besoins tout en tenant compte de vos habitudes sur Internet.
Suivez-nous !

Villeneuve sur Yonne

@villeneuveyonne